

Objectifs de la formation

- Etre capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux
- Appliquer la réglementation (DT-DICT) et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux et la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.
- Identifier les différents réseaux
- Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés
- Analyser le contenu règlementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Concepteur
- Obtenir sa certification AIPR Concepteur

Personne concernée

Personnels intervenant pour le compte du responsable de projet (Conducteurs de travaux, personnels réalisant la détection ou le géo-référencement de réseaux), Chargés d'études, Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre

Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas

Entraînement à l'examen final sous forme de QCM

Moyens techniques

PC portable - Vidéoprojecteur - Ressources multimédia

Moyens humains

Formateur qualifié

Évaluation

- L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.
- La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de Compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Concepteur)
- Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Évaluation de la formation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 7 heures (soit 1 jour)

Renouvellement : Tous les 5 ans

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Contenu de la formation

Module théorique de la formation AIPR concepteur

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
 - Investigations complémentaires
 - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- Procédures de prévention en amont du chantier
 - Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPPS
 - DT, DICT
 - Demande de mise hors tension
 - Distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

Appréhender les missions de l'AIPR encadrant

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Appréhender l'AIPR operateur

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
 - Les caractéristiques des énergies
 - Les atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle

- Compréhension et respect
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages
 - Des signes avertisseurs et indicateurs
 - Des moyens de repérage
 - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR Concepteur

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Modalités financières

Tarif inter entreprise : nous consulter

Tarif intra entreprise : nous consulter

Contact :

Mylène DUBROCA

0692 55 44 28

redbird.reunion@gmail.com